

# Entretien et travaux de proximité

Depuis quelques semaines, les Ajacciens remarquent plus de « jaune » qu'auparavant. Le service Propreté Urbaine a en effet été renforcé en moyens humains et matériels. Les horaires ont été amplifiés avec des tournées l'après-midi, des opérations coup de poing ont lieu chaque samedi et l'équipement adapté optimise les interventions des agents de la propreté et de la voirie. Des machines de type « Aspiglouton » permettront bientôt de nettoyer la chaussée plus efficacement. Et si certains récalcitrants s'obstinent à ne pas respecter le travail des agents de la propreté, ni l'espace public, ils devront s'acquitter d'une amende de ... 135€ pour ne pas avoir ramassé à l'aide d'un sac ou de tout autre moyen la déjection de leur animal. Voirie, propreté, environnement et espaces verts, hygiène et santé, les services sont à l'œuvre.

Le quartier bénéficie d'un cadre naturel et historique exceptionnel, le quartier des étrangers et les aménagements publics le long du rivage invitent à la promenade. Il est cependant difficile pour le piéton, les personnes à mobilité réduite ou en poussette d'en profiter. C'est pourquoi, des aménagements et des travaux sur les trottoirs vont être réalisés devant la résidence Albert 1er et de part et d'autre des rues Gabriel Peri, Léna et Colomba.

L'érosion provoquée par le vent et la mer a fait son œuvre sur les plots de la barrière qui surplombent la plage Trottet laissant apparaître d'importantes fissures. La maçonnerie déjà fortement éprouvée est détériorée par des actes d'incivilités. Les dégradations provoquées par les chiens sur les parterres de fleurs et le système d'arrosage accentuent l'aspect endommagé

de la place Trottet.

La réfection en partie de la place va consister à effectuer une première phase d'embellissement des aménagements paysagers réalisés par la Ville. Les travaux programmés au printemps vont concerner la maçonnerie des plots, afin de sécuriser la barrière. La présence du service de la Propreté Urbaine va être renforcée et les opérations coups de poings qui ont lieu chaque samedi vont se poursuivre dans le quartier.

De nombreux arbres fragilisés par des maladies et qui présentent un danger vont être remplacés sur le boulevard Fred Scamaroni.

## Outil de proximité

Allo Mairie vous permet de signaler tout type de situation qui pourrait nuire au bien-être, à la santé ou à la sécurité publique (nettoyement, voirie, espaces verts, signalisation, éclairage, stationnement abusif...). Doté d'une nouvelle interface de suivi performante, il permet de centraliser toutes les demandes des usagers et de les transmettre aux directions concernées.

Les demandes d'intervention peuvent se faire en appelant le 04.95.25.95.65 ou en remplissant un formulaire en ligne sur le site de la ville ([www.ajaccio.fr](http://www.ajaccio.fr)).

Nouveauté Allo Mairie 2016

Formulaire de suivi accessible depuis l'appli mobile et en numéro gratuit d'ici la fin du mois.

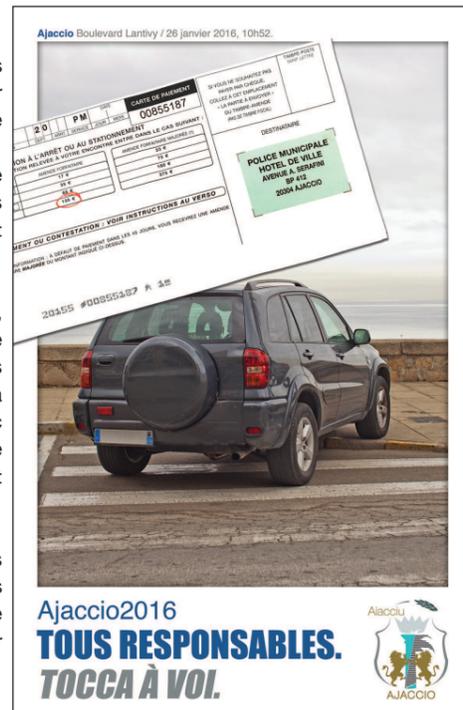
# Stationnement, circulation ...

Pour remédier au stationnement anarchique du secteur 20 places supplémentaires vont être créées avant l'été sur le boulevard Madame Mère et le chemin Cacalovo. Le boulevard Pugliesi-Conti pour sa part va compter 15 places supplémentaires dont 2 réservées aux personnes à mobilité réduite

Inutile de développer sur le phénomène, tout un chacun connaît le problème de circulation dont souffre la ville et les mauvaises habitudes de stationnement telle que la double file. Pour encourager les déplacements en commun, le nombre d'Aiaccini a été augmenté et ses circuits développés. On peut ainsi se rendre vers la place Miot ou encore le Casone sans emprunter sa voiture.

Du fait d'une nouvelle organisation de la police municipale et de sa collaboration avec la police nationale, la présence sur le terrain d'agents assermentés sera plus importante et les infractions au code de la route plus facilement sanctionnées. Sans compter que les procès verbaux électroniques sont désormais effectifs. Enfin, la mise en place, courant 2016, d'une délégation de service public pour la gestion de la fourrière avec un fonctionnement 7 jours sur 7 et 24h sur 24 devrait faciliter la gestion du domaine public routier et permettre de traiter, au-delà du stationnement anarchique, dangereux ou gênant le problème des voitures ventouses. Pour rappel, le montant de l'amende pour stationnement extrêmement gênant (trottoirs, passages protégés, places handicapés) est de 135 €.

Avant avril 2016, la Ville proposera également des solutions afin de faciliter à la fois le « turn over » sur les places de parking payantes du centre-ville, et le stationnement pour les résidents et les personnes travaillant en centre-ville. Dans le cadre d'une refonte de la réglementation des horaires et tarifs de stationnement, elle mettra en place notamment des « zones vertes » permettant une gratuité d'1h30 sur certaines places de stationnement.



## Déjections canines, valeur : 135€

*Cacate ghjacarine, valore : 135€*

135€. C'est le montant de l'amende que risque le propriétaire de chien qui laisse sur la chaussée la déjection de son animal. Après une première phase de sensibilisation en interpellant la personne en faute, les policiers municipaux pourront infliger une amende en bonne et due forme.



# AJACCIO

en marche

Février 2016

*Aiacciu tira avanti*

... Dans votre quartier

## Trottet-Miot lieux de vies à redécouvrir

Pour rencontrer la population au plus près de son lieu de vie et de ses préoccupations, le député-maire a lancé une série de réunions de quartier. Laurent Marcangeli y sera accompagné d'élus municipaux et communautaires, de techniciens municipaux et de partenaires afin de présenter les projets en cours et à venir. La rencontre à la Cité Grossetti est l'occasion d'échanger entre autres sur les projets du secteur compris entre Trottet, le Casone et la place Miot. Quartier essentiellement résidentiel avec une partie plus commerçante et animée autour de la zone de l'Albert 1er, il possède également une place avec des espaces de jeux (jeux d'enfants, pétanques ou skatepark) très fréquentée par les familles.



## Concertation, un deuxième grand projet Trottet/Casone/Miot La parole vous est donnée

Ajaccio a grandi vite. Elle souffre aujourd'hui de son manque d'anticipation, qui se traduit par un manque de fonctionnalité et d'un engorgement du trafic urbain. La Ville d'Ajaccio doit aujourd'hui réussir la transition d'un urbanisme de « rattrapage » vers un urbanisme d'anticipation pour affirmer une reconquête urbaine attendue par les Ajacciens.

Conduire son propre développement suppose de doter la ville d'une vision ambitieuse et volontaire, apte à guider sa politique en matière d'urbanisme, pour être le reflet des cultures, de l'identité et des potentiels du territoire ajaccien : art de vivre, qualité de l'environnement, spécificité méditerranéenne, porte d'entrée et capitale régionale...

Ce développement s'inscrit dans le cadre réglementaire et de planification, défini dans le PLU (Plan Local d'Urbanisme) de la Ville, et dans le respect des enjeux sociaux, environnementaux et économiques. Il intégrera également les évolutions issues du nouveau Plan de Déplacement Urbain en cours d'élaboration par la CAPA.

Le projet « AJACCIO 2030 » décline une vision de la ville dans sa globalité. Il se construit sur deux temps et à deux échelles : une approche de proximité sur 15 quartiers avec une amélioration de vie immédiate, et 7 grands projets qui font le lien avec une perspective à plus long terme.

Le premier grand projet « Coeur de Ville » a donné lieu à une démarche

de concertation largement participative. Exposition de panneaux à l'office municipal de tourisme, réunion publique, registre et formulaire web ont permis de récolter 180 contributions de la population sur des sujets touchant au cadre de vie, au stationnement à la circulation, aux déplacements...

Un deuxième grand projet concernant le bassin de vie Trottet/Casone/Miot donnera lieu en mars 2016 au même type de concertation. Il sera alors question d'envisager une nouvelle physionomie au quartier.



## Plus de bâtiments et d'équipements rénovés

### La caserne Grossetti devenue Cité

Ancien bâtiment du ministère de la Défense, la caserne Grossetti a été acquise par la ville en 2011 pour près de 3 M€. Aujourd'hui, la Cité Grossetti d'une superficie de 2 508m<sup>2</sup>, accueille plusieurs services de la Ville ainsi que des associations. Le service des Horodateurs, la Maison des Aînés, la médecine scolaire, le Relais des assistantes maternelles, le club des échecs, la Police municipale, la Direction des Ressources Humaines

Montant des travaux en 2014-2015 : 120 000 € TTC pour le RAM travaux subventionnés CAF. 80 000 € TTC travaux aménagement de la police municipale et entretien.

Une étude patrimoniale en cours permettra d'envisager le devenir de ce bâtiment.



### La place Miot, lieu de rencontres intergénérationnelles

Pétanque, exercices sportifs sur appareils de fitness, skatepark de 600m<sup>2</sup>, acrobaties sur l'aire de jeux, simple promenade, la place Miot est le lieu de multiples rencontres pour toutes les générations. Doté d'un grand parking public, elle est également l'objet d'une réflexion pour sa rénovation et son entretien. A l'heure des moyens déployés par la Ville et la Capa, collecte en sacs, sensibilisation, déploiement de containers de tri et de points d'apport volontaire, il n'est plus tolérable de voir la place Miot souillée par les déjections canines ou les déchets. Le renforcement de la police municipale dont le siège se situe à la cité Grossetti a notamment pour objectif la verbalisation des propriétaires de chiens qui ne respectent pas la propreté des voies publiques.

Suite aux dégâts causés par les différentes tempêtes de 2008 et 2010, la place a fait l'objet de travaux de confortement de la digue de protection en 2013 pour un montant de 1.4 M€ environ. Ils ont permis notamment l'accueil du village du Tour de France cycliste en juillet 2013.

### Piscine et gymnase Pascal Rossini, poursuite de la réfection

Capacité d'accueil 819 personnes, 21 agents du personnel

Montant travaux 2014 et 2015 : 39 000 € TTC

Concernant la piscine, des travaux de réfection des plages et bassins (étanchéité et revêtement) sont prévus en 2019 et 2020 pour un montant estimatif de 500 000 €. Les zones de vestiaires et des douches vont également faire l'objet d'une réfection.

Concernant le gymnase, suite à la visite de la commission communale de sécurité, des travaux de mise aux normes seront engagés dès cette année.



## La Maison des Aînés crée le lien social

Située à la cité Grossetti, la Maison des Aînés accueille les seniors de l'ensemble de la Ville d'Ajaccio, avec pour objectifs de favoriser le lien social, de rompre l'isolement, d'œuvrer pour le bien vieillir et de favoriser la citoyenneté et l'implication des seniors dans la société. Tout au long de l'année, des activités pérennes et ponctuelles, des ateliers et des animations sont proposés. On y trouve l'atelier mémoire, l'atelier nutrition, des cours d'histoire de l'art, de la danse en ligne, des conférences sur divers thèmes et divers ateliers. La maison des aînés propose également des sorties à thème, des thés dansants.

En 2015, la maison des aînés a accueilli 578 personnes qui se sont rendues à la Cité Grossetti, toutes les semaines ou plus occasionnellement, pour un total de 6 161 visites.

Depuis 2015, le CCAS d'Ajaccio, en partenariat avec l'ANCV et la CARSAT, propose une fois par an aux retraités ajacciens un séjour à thème. 44 personnes sont ainsi parties dans les Pyrénées Catalanes en 2015.

De nombreux événements nationaux sont également déclinés au niveau local. Ainsi l'an dernier, 223 seniors ajacciens ont participé à La Semaine Bleue au cours de laquelle le CCAS a proposé plus de 30 activités différentes. Les perspectives 2016 de la maison des aînés est de développer plus d'activités notamment culturelles.

Développer des actions avec les EPHAD et les associations d'aide à domicile. Enfin proposer aux seniors un nouveau service : « Transport seniors ».

Le pôle seniors propose également de nombreux services dont le portage de repas à domicile. 211 personnes âgées sont inscrites et 120 bénéficient du service quotidiennement. Toute personne de plus de 60 ans et /ou handicapée résidant sur la commune peut bénéficier de ce service. 32% des seniors servis ont des revenus inférieurs au seuil de pauvreté. Les paniers de la solidarité permettent pour leur part à 165 seniors, issus des minimas sociaux, de bénéficier chaque mois d'un panier très complet (frais, surgelés, produits secs).

## De grands projets à l'étude

### L'école Annexe Charles Bonafedi

Dans le cadre de la création de l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education (ESPE), l'Université de Corse a récupéré la gestion des droits et obligations des biens meubles et immeubles précédemment affectés à l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres (IUFM) auquel elle s'est substituée. Figurent au titre de ces biens, les écoles annexes primaire et maternelle situées respectivement rue Adolphe Landry (école Charles Bonafedi située dans l'enceinte de l'IUFM) et cours général Leclerc (école maternelle annexe). Le Département de Corse-du-Sud étant propriétaire des emprises foncières ainsi que des bâtiments abritant l'activité de l'ESPE et des écoles annexes et l'Université de Corse n'ayant pas vocation à gérer de telles écoles, celle-ci par délibération du 15 février 2011, s'est prononcée favorablement pour la désannexion de celles-ci.

La commune d'Ajaccio, par délibération du 29 septembre 2014 et le Département de la Corse du Sud également par délibération, se sont prononcés favorablement d'une part sur le processus de désannexion et, d'autre part, sur la transformation des écoles annexes en écoles communales.

Il sera envisagé de construire un groupe scolaire entièrement neuf mobilisant les emprises nécessaires au projet (9 classes élémentaires 4 classes maternelles et des locaux annexes).

Cette proposition consiste à mettre en place un projet pédagogique conforme à la loi d'orientation sur l'Education Nationale du 10 juillet 1989 avec la prise en compte d'un fonctionnement en 3 cycles. Par ailleurs, elle permet d'envisager l'adaptation de la cour aux besoins réels du groupe scolaire. Il n'existe aujourd'hui que très peu de locaux pédagogiques sur l'école actuelle. Aussi, la création d'une Bibliothèque Centre Documentaire peut paraître pertinente. Celle-ci pourrait fonctionner en complément avec la salle informatique nécessaire à la mise en place du projet pédagogique des enseignants. Enfin, compte tenu de l'éloignement du cabinet médical des Salines et du besoin à l'échelle de la ville, la création d'un cabinet médical paraît pertinente pour cette éventuelle construction. Compte tenu du coût actuel de la construction, un tel projet peut être estimé à environ 7 M € HT.

### Boulevard Madame Mère :

Cette artère importante du quartier (entre l'Albert 1er et le parc Berthault) a fait l'objet d'un premier aménagement de trottoir qu'il s'agit de poursuivre et de terminer.



Les travaux prévoient la poursuite de cet aménagement piéton, la réalisation d'espaces verts et la rénovation de l'éclairage public. Des travaux de chaussée sont également prévus.

Des études de conception avec concertation seront menées à partir de la fin 2016 et les travaux pourront être réalisés en 2017 pour un coût de 1,1 M€, prévus au plan pluriannuel d'investissement (PPI).

### Boulevard Pascal Rossini :

Du fait de la grande largeur de l'espace public, la Ville étudie l'aménagement en giratoire du carrefour entre la RD 111 et le boulevard Sylvestre Marcaggi. Ce projet pourrait être mené en partenariat avec le Conseil départemental de la Corse-du-Sud.

